

Conseil Municipal du 22 mars 2012

Personnes présentes :

Raymond MONTAGNE – Georges LACOUR – Christelle ROBERT – Sébastien GOGNIAT - Philippe WATTEAU – Eric JURY – Daniel BELIN – Jacky PERRET.

Excusés :

Martine NIVOST, pouvoir de vote donné à Georges LACOUR
Jean-Luc LESAVRE, pouvoir de vote donné à Christelle ROBERT
Laurent NIGAUD, pouvoir de vote donné à Philippe WATTEAU
François FUCHET, pouvoir de vote donné à Eric JURY.

Absente : Martine COSTA REDOL, Brigitte DUBOIS.

Secrétaire de séance : Jacky PERRET

Ordre du jour :

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 17 janvier 2012
Vote du compte administratif 2011
Vote du compte de gestion 2011
Affectation des résultats 2011
Vote du budget primitif 2012
Demande de subvention PIIC 2012
Tirage au sort des jurés et des citoyens assesseurs pour l'année 2013
Travaux
Urbanisme
Questions diverses

1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 17 janvier 2012 :

Aucune observation n'étant faite, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Vote du compte administratif 2011 :

Sur l'année 2011, le total des sections (fonctionnement + investissement) s'élève à :

Recettes	725 081,02 €
Dépenses	506 614,25 €

Soit un excédent de : 218 466,77 €

Le Maire s'étant retiré de la salle, le conseil municipal après délibération vote le compte administratif 2011 à l'unanimité des présents et représentés soit 11 voix.

3) Vote du compte de gestion 2011 :

Le compte de gestion établi par M. Bernard BOUILLER, Trésorier Principal, est en tout point conforme au compte administratif.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents et représentés soit 12 voix le compte de gestion 2011.

4) Affectations des résultats 2011 :

Le conseil municipal, après s'être fait présenter le budget primitif 2011, à l'unanimité des présents et représentés :

- donne acte de la présentation faite du compte administratif 2011, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats de clôture 2010		185 503,60 €	120 917,87 €			64 585,73 €
Affectation à l'investissement BP 2011	116 381,87 €				116 381,87 €	
Opérations de l'exercice 2011	378 582,84 €	513 550,90 €	128 031,41 €	211 530,12 €	506 614,25 €	725 081,02 €
Totaux	494 964,71 €	699 054,50 €	248 949,28 €	211 530,12 €	622 996,12 €	789 666,75 €
Résultat de clôture 2011		204 089,79 €	37 419,16 €			166 670,63 €

Besoin de financement	37 419,16 €	
Excédent de financement		
Restes à réaliser (RAR)	88 822,00 €	0,00 €
Besoin de financement des RAR	88 822,00 €	
Excédent de financement des RAR		
Besoin total de financement	126 241,16 €	
Excédent total de financement		

- considérant l'excédent de fonctionnement (204 089,79 €), décide d'affecter 126 241,16 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé, recette section d'investissement) et 77 848,63 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté, recettes section de fonctionnement),
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

5) Vote du budget primitif 2012 :

Le budget primitif présenté s'équilibre en fonctionnement à la somme de 582 951 € et en investissement à la somme de 415 629 €.

Après analyse détaillée de toutes les lignes aussi bien en recettes qu'en dépenses, le budget primitif est voté à l'unanimité.

6) Demande de subvention PICC 2012

Suite à la réunion cantonale qui s'est déroulée le 7 mars 2012 à St Sernin du Bois entre les communes du Breuil, St Sernin du Bois et St Firmin, il a été décidé que St Firmin et St Sernin se partagent pour moitié la subvention 2012 d'un montant de 27 790€ soit 13 895 € chacun. La même répartition est prévue pour 2013 et Le Breuil bénéficiera de la totalité de la subvention en 2014.

7) Tirage au sort des jurés et des citoyens assesseurs pour l'année 2013

Les noms suivants ont été tirés au sort à partir de la liste électorale :

Mme JOLY Florence – M LACOUR Georges – Mme FOREST Simone.

8) Travaux

La Grand Croix Reste à réaliser :

- le profilé du sentier piéton ainsi que son revêtement bicouche,
- la mise en place de réflecteurs (1 poteau sur 2)
- la matérialisation verticale (panneaux) et horizontale (marquage au sol, ligne blanche et passage piéton) ainsi que la réalisation de socles en béton à l'embase des mats (vu avec l'entreprise BFCL CITEOS)

Les Chevreaux

Reste à réaliser le revêtement bicouche sur les trottoirs, la reprise du bitume le long de la bordure côté droit en descendant, la mise en place des 7 potelets avec réflecteurs, la matérialisation verticale (panneaux) et horizontale marquage au sol (passage piéton).

9) Urbanisme

PC LAGRANGE Sébastien pour pose de velux

CU de Maître Nigaud pour vente parcelle Gereau / Fichot

CU de Maître Theureau pour vente parcelles commune/ Girard et Godillot.

Déclaration préalable

SABARD Bernard pour pose de panneaux photovoltaïques

COUSIN Michel pour pose de panneaux photovoltaïques

TROPIN Jean-Yves pour création d'une véranda

MONTCHARMONT William pour réfection toiture à l'identique.

Questions diverses

- Enquête publique SIVOM concernant les zonages d'assainissement de la commune de St Firmin.

Mme Vallée Colette a été désignée par décision de M le Président du Tribunal Administratif de Dijon, elle assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Trois permanences de consultation sont programmées en mairie de St Firmin, afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

- lundi 26 mars de 10h à 12h
- vendredi 13 avril de 16h à 18h
- mardi 24 avril de 16h à 18 h

- Ecole maternelle et primaire :

Certains parents d'élèves s'inquiètent du projet d'organisation entre la dernière année de maternelle et la classe de primaire par demi journées. Une réunion d'information est prévue par les enseignants. La municipalité souhaite y participer.

Prochaine réunion de conseil le **jeudi 5 avril 2012** à 18h30 en mairie

Fin de la réunion à 22h30